



4 - Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formation

4.2 – Individualiser par la modularisation des contenus pédagogiques

Dates et lieux

2 jours soit 14 heures
De 9 h à 17 h

Date
7 et 8 novembre 2018

Lieu
Aubagne

Intervenants

Pour
« I.C.S.F. »
Bernadette CLAUSTRES
Consultante-formatrice
Titulaire du DUFRES
Spécialisée en ingénierie des
compétences et ingénierie de
formation
Dirigeante d'organisme de formation
depuis 2006.

Public

Responsables de formation,
responsables pédagogiques,
coordinateurs de formation,
formateurs

Pré-requis

Expérience d'un an en animation de
formation

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de formation est
de 170 euros par participant. Le CARIF
n'est pas assujéti à la TVA. La
convention signée devra être
retournée au CARIF au plus tard le
1^{er} jour de formation. Le paiement sera
effectué sous 30 jours à réception de la
facture. Dans le cas où la formation
n'est pas prise en charge par l'OPCA,
c'est l'organisme de formation
qui sera facturé.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Prendre en compte les évolutions du contexte de la formation
- Savoir définir et formaliser un projet de formation intégrant des séquences d'apprentissages individualisées (objectifs, contenus, supports et ressources, évaluation/validation)
- Savoir adapter un contenu pédagogique en fonction du public
- Savoir former et accompagner les différents apprenants dans chacun des modules
- Mettre en place les conditions qui favorisent l'apprentissage individualisé.
- Établir un parcours individualisé de formation avec l'apprenant.
- Connaître des outils facilitant la mise en œuvre individualisée (centre de ressources, outils informatiques, internet...)
- Savoir comment diffuser et « vendre » l'offre modularisée

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- **Identifier les caractéristiques pédagogiques spécifiques à la formation individualisée et à la modularisation des formations**
 - Modulariser les formations en bloc de compétences afin de répondre aux exigences des parcours VAE et des certifications RNCP.
 - Repérer les différences entre individualisation des contenus, des parcours et des méthodes pédagogiques
 - Organiser le suivi pédagogique et administratif pour répondre aux exigences de la qualité en formation (Datadock, Référentiel PvE 2017)
 - Définir les éléments incontournables de la réussite de l'individualisation des formations
- **Modulariser les contenus pédagogiques pour permettre des parcours de formation différenciés**
 - Structurer les blocs de compétences afin de rendre possible l'individualisation des parcours et des apprentissages.
 - Développer et diffuser une offre de formation modulaire permettant de réaliser des parcours personnalisés en fonction des objectifs à atteindre et des caractéristiques du public pour favoriser l'employabilité sur des parcours réduits
 - Créer et organiser une base de données des supports, exercices et évaluations individualisés pour faciliter l'accès du stagiaire et du formateur aux supports d'individualisation
- **Créer l'ensemble des éléments d'un module de formation intégrant des apprentissages individualisés**
 - Créer des outils et supports pédagogiques motivant et impliquant le stagiaire, en suscitant le plaisir d'apprendre
 - Concevoir des supports et des ressources en format individualisé qui permettent d'atteindre les objectifs de formation et de s'harmoniser aux apports effectués en format collectif
 - Élaborer des outils de suivi de parcours individualisés de formation pour faciliter l'évaluation des acquis de la formation par le formateur et par le stagiaire pour répondre, notamment, aux critères qualité des organismes de formation et renseigner le Datadock.

Contenus

- **Les caractéristiques d'une formation modulaire**
 - La modularisation des formations en blocs de compétences pour permettre l'individualisation des parcours de formation et le découpage des formations en fonction de l'employabilité
 - La structuration en blocs de compétences, clé d'entrée des dispositifs de VAE et des certifications inscrites au RNCP
 - Les critères de qualité des organismes de formation (décret du 30 juin 2015) en lien avec la modularisation et l'individualisation des formations

Je m'inscris





Dates et lieux

2 jours soit 14 heures
De 9 h à 17 h

Date
7 et 8 novembre 2018

Lieu
Aubagne

Intervenants

Pour
« I.C.S.F. »
Bernadette CLAUSTRES
Consultante-formatrice
Titulaire du DUFRES
Spécialisée en ingénierie des
compétences et ingénierie de
formation
Dirigeante d'organisme de formation
depuis 2006.

Public

Responsables de formation,
responsables pédagogiques,
coordinateurs de formation,
formateurs

Pré-requis

Expérience d'un an en animation de
formation

Tarif

Module payant.
Le coût d'une journée de formation est
de 170 euros par participant. Le CARIF
n'est pas assujéti à la TVA. La
convention signée devra être
retournée au CARIF au plus tard le
1^{er} jour de formation. Le paiement sera
effectué sous 30 jours à réception de la
facture. Dans le cas où la formation
n'est pas prise en charge par l'OPCA,
c'est l'organisme de formation
qui sera facturé.

- Les éléments à renseigner dans le Datadock et le respect du référentiel PvE 2017.
- La commercialisation des formations modulaires : l'élaboration des différentes offres de formation permettant le mixage des modules proposés aux commanditaires institutionnels et aux entreprises.
- **La structuration des formations individualisées**
 - L'intégration des formations individualisées dans le format collectif : conditions de mise en œuvre, les thématiques d'ateliers, apprentissages spécifiques
 - L'analyse du découpage des formations et la restructuration de la progression pédagogique pour y inclure les apprentissages individualisés et l'auto-évaluation
 - L'organisation des bases de données de supports d'apprentissage individualisés
- **L'animation des formations individualisées et le suivi des apprentissages**
 - Les outils d'évaluation et de suivi des formations et des parcours individualisés (positionnement, évaluation formative et suivi, auto-évaluation, évaluation finale)
 - La création et la gestion de la dynamique du groupe d'apprenants en individualisation et la prise en compte des différents niveaux d'avancement dans le parcours de formation
 - L'utilisation des nouvelles technologies dans le suivi des apprentissages
 - La prise en compte des profils d'apprentissage dans la création des supports d'apprentissage pour susciter l'envie d'apprendre et la pérennisation des apprentissages

Méthode et organisation pédagogique

La formation s'organise autour d'exercices expérientiels où les participants sont amenés à concevoir une formation modulaire dont le parcours, le contenu et les modes d'apprentissages sont individualisés.

Une courte partie de cette formation sera animée à distance, en amont de la formation, pour permettre aux participants d'aborder le vécu des stagiaires en formation modulaire individualisée de manière pragmatique et expérientielle et de mesurer l'impact de la présentation et de la forme des supports d'apprentissages sur la motivation des apprenants à se former.

Les différents contenus seront développés en pédagogie active. L'expérience des participants est prise en compte et utilisée dans les différents travaux proposés.

Nous invitons les participants à apporter les programmes, référentiels, progressions et/ou supports pédagogiques d'un module de formation à individualiser afin de pouvoir travailler concrètement sur un sujet afférent à leur champ d'intervention.

Evaluation

L'évaluation sera réalisée à partir de différents exercices et d'un QCM.

Je m'inscris

